



Le 7^e congrès de la Fédération Provinciale du Travail, à Shawinigan Falls, les 8, 9, 10

Vendredi dernier, le 8 septembre, s'est ouvert à Shawinigan Falls, le septième congrès annuel de la Fédération provinciale du Travail de Québec, sous la présidence de M. J.-Elphège Beaudoin. Plus de cent cinquante délégués sont présentement réunis dans cette pittoresque ville des Laurentides et discutent les problèmes auxquels doit faire face le mouvement ouvrier organisé. On sait qu'il y sera question de l'industrie de l'aluminium ainsi que de la situation des ouvriers du textile et des problèmes que l'après-guerre prochain ne manquera pas de susciter.

Plusieurs rapports, en plus des résolutions qui seront présentées aux délégués, seront étudiés durant ces trois jours de sessions qui se termineront par l'élection des officiers pour la prochaine année. Nous vous donnons ci-dessous quelques extraits du rapport du Comité exécutif et du secrétaire-trésorier :

En présentant ce rapport aux délégués de la septième convention annuelle de la Fédération provinciale du Travail de Québec nous désirons tout d'abord remercier tous les officiers et membres de notre mouvement international de leur appui et de leur encouragement dans l'exercice de nos fonctions durant l'année qui se termine.

Cette année a été marquée d'une activité intense pour les officiers de la Fédération qui avec les ressources limitées à leur disposition ont dû faire face aux exigences qu'ont amenées certaines grèves et l'introduction de législations qui quoique en accord avec les principes de notre mouvement avaient dans leur disposition des conditions qui pouvaient constituer un danger pour certains éléments de notre mouvement.

Les problèmes à être étudiés à cette convention sont très sérieux et sont dignes de votre considération la plus attentive ; il faut prendre le passé en considération, il faut examiner attentivement le présent et nous préparer sérieusement à l'avenir de façon à pouvoir gagner la paix avec la même détermination que nous aurons gagnée la guerre.

Activités

Peu de temps après la convention des Trois-Rivières les ouvriers de l'avionnerie de Montréal se mirent en grève et la Loge 712 de l'Association Internationale des Machinistes qui avait pris la direction de cette grève demanda l'assistance de la Fédération provinciale afin d'obtenir l'intervention du gouvernement pour mettre équitablement fin à cette grève. Le président et le secrétaire, accompagnés du confrère Villeneuve, de l'Association internationale des machinistes, obtinrent une entrevue avec l'honorable Adélard Godbout qui accepta de faire l'intermédiaire auprès de l'honorable M. King et l'honorable M. Howe pour que ceux-ci fassent le nécessaire pour que les ouvriers retournent au travail avec les garanties d'usage.

Le président Beaudoin, à la demande des organisateurs du Congrès des Métiers et du Travail, donna son concours aux employés municipaux de la ville de Joliette. Ceci fut une affaire assez prolongée qui se termina par une victoire complète pour les membres de l'Union internationale.

À la fin du mois d'octobre, nous avons constaté, par l'entremise des journaux, qu'une grève existait à Shawinigan Falls et, un peu plus tard, que les deux organisateurs de la Fédération Américaine du Travail, Phil Cutler et Jean Jodoin, avaient été arrêtés. Le président et le secrétaire se rendirent à Shawinigan Falls où durant une semaine ils prêtèrent leur concours aux grévistes, par la suite, le confrère Beaudoin se rendit à Washington où il eut une entrevue avec le président de la Fédération Américaine du Travail, M. William Green, et obtint de celui-ci la promesse de faire tout ce qu'il sera nécessaire afin de secourir les employés de l'Aluminum Company of Canada qui avaient combattu si vaillamment pour obtenir justice.

Le secrétaire Marcel Franço, à la demande de l'Union internationale des employés en tabac, Local 234, les assista à négocier une entente de travail avec leur employeur, l'Imperial Tobacco of Canada.

Les confrères Jos. Matte et J.-B. Arsenault, qui sont maintenant tous deux membres du comité permanent du Conseil Supérieur du Travail, assistèrent aux sessions de ce Conseil et

Modification au Code du travail

Ottawa, 7. — L'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail dans le cabinet King, annonce que des amendements apportés au code fédéral du travail modifient les règlements relatifs à la durée des contrats de travail et aux pourparlers pour le renouvellement de contrats.

Incidentement, le code fédéral du travail décrète des ententes collectives obligatoires pour toutes les industries de guerre et a été appliqué aux autres industries dans toutes les provinces du pays, sauf dans le Québec, l'Alberta et l'Île du Prince-Édouard.

Les règlements stipulaient jusqu'ici que l'on ne pouvait pas conclure une entente pour une période de moins d'une année, mais que si on concluait une entente devant durer plus d'un an, cette entente pouvait prendre fin après deux mois d'avis, à condition que l'entente en question soit en vigueur depuis plus d'un an.

Par suite des amendements annoncés, toute entente, qu'elle ait été conclue avant ou après la mise en vigueur du code, le 20 mars, doit durer au moins un an et ne peut être annulée avant un sans l'autorisation de la Commission des relations ouvrières en temps de guerre.

On ajoute que les ententes conclues pour plus d'un an, qu'elles aient été conclues avant ou après la mise en vigueur du code, peuvent être annulées si un avis de deux mois survient.

Le rationnement rendu moins sévère aux Etats-Unis

Washington, 7. — A peu près toutes les denrées, soumises à des procédés de conserves, reviendront aux conditions de non rationnement d'avant-guerre, d'ici une dizaine de jours, excepté les fruits en conserves. La nouvelle fut annoncée mercredi à la Maison Blanche et l'informateur annonça également que la viande tombera sans doute dans cette catégorie, sous peu.

Le directeur du Bureau de Mobilisation de guerre (War Mobilization Bureau), M. James-F. Byrnes, déclare que le 17 septembre prochain, les denrées suivantes ne seront plus rationnées : toutes les confitures, gelées, beurre de fruits, asperges, fèves de lima, pois, citrouilles, salades de légumes, fèves au lard, jus de tomate, toutes les variétés de soupe et crème, purée et les nourritures de bébés. (Les confitures et gelées sont rationnées au Canada, à raison de 12 onces par coupon; deux coupons deviennent en vigueur tous les 28 jours).

On nous informe également que les côtelettes et rôtis de boeuf ne seront plus rationnés dès octobre ou novembre, si le marché des bestiaux prend les développements en perspective.

A bâtons rompus

Depuis le commencement de la guerre, notre marine militaire s'est accrue de plusieurs centaines d'unités et est devenue, par le fait même, une puissance navale avec laquelle nos ennemis éventuels devront compter.

Etant donné le nombre formidable de millions que ces navires ont coûté et, d'autre part, le fait qu'on se prépare après la guerre à empêcher tout conflit par le moyen d'une police internationale, il est permis de se demander pourquoi ces gaspillages de millions engloutis dans une marine militaire dont la plupart des unités seront complètement inutiles après la guerre.

Contre qui cette marine de guerre est-elle dirigée ?

On prête à la nouvelle administration provinciale l'équivoque intention de faire fonctionner la guillotine parmi les fonctionnaires provinciaux et d'en destituer de deux à trois mille.

Jusqu'à nouvel ordre, nous voulons ne pas ajouter foi à pareilles rumeurs et les envisager plutôt comme une calomnie à l'endroit de notre nouveau gouvernement provincial.

La vitesse avec laquelle les forces armées des nations alliées se dirigent vers l'Allemagne par l'ouest, le sud et l'est de l'Europe fait présager que les "hordes invincibles" de l'incendiaire Hitler seront bientôt complètement vaincues et que les responsables de millions d'assassinats perpétrés depuis septembre 1939 seront cités à la barre de l'opinion publique mondiale et condamnés à subir le sort qu'ils méritent, à moins que les chefs des nations alliées aient l'impardonnable faiblesse d'afficher trop d'indulgence pour les massacreurs nazis, militaires ou civils.

La classe ouvrière ayant donné son maximum d'effort pour la guerre, tant sur les fronts de bataille que sur le front industriel, il est raisonnable d'espérer que ses délégués participeront à l'élaboration de la paix prochaine et que celle-ci assurera au monde, outre une paix durable, la sécurité économique pour tous basée sur la permanence de l'emploi et une économie dirigée ayant pour but essentiel de mettre à la disposition du public consommateur des produits de première qualité à prix strictement minimum.

La faiblesse relative du mouvement ouvrier organisé réside surtout dans le fait que nos ouvriers syndiqués du Canada, comme du reste ceux des Etats-Unis, sont divisés en trois fédérations syndicales principales qui rivalisent entre elles et qui sont parfois hostiles l'une à l'autre en certaines circonstances. Alors que l'unité ouvrière collective assurerait à l'élément ouvrier syndiqué une puissance et une force de persuasion pour ainsi dire irrésistibles, l'éparpillement des forces ouvrières en plusieurs groupes distincts est une cause de faiblesse dont les employeurs ne se gênent pas de profiter et que, directement ou indirectement, ils doivent chercher à entretenir.

Ceux qui envisagent l'après-guerre comme une simple continuation de l'avant-guerre peuvent se préparer à des désagréables surprises quand, les hostilités ayant pris fin, les gouvernements intéressés commenceront à appliquer des réformes sociales dont l'ensemble constituera une sorte de reconstruction de la société rendue nécessaire par les terribles leçons d'un conflit qui ne l'était pas moins et la volonté des peuples encore épouvantés, non seulement de ne plus revivre des heures aussi tragiques, mais de vivre une longue période de paix marquée au coin d'une prospérité générale qui ne soit pas une vaine expression académique.

Jusqu'à présent, le Travail et le Capital ont donné de plus en plus l'impression qu'ils voulaient s'entendre et collaborer dans le cadre d'une paix industrielle, féconde et continue. Mais

(Suite à la quatrième page)

y représentèrent notre mouvement unioniste international d'une manière digne des plus hauts éloges. Le président Beaudoin fut nommé remplaçant de M. Claude Jodoin sur le Conseil Supérieur du Travail sur recommandation de l'Exécutif à la suite d'une demande du gouvernement. Le confrère Beaudoin siégea aussi sur le Conseil supérieur de l'enseignement technique.

Le vice-président R.M. Bennett continua de siéger sur le Comité des garderies de jour. Il prépara un bref qu'il soumit à la Commission d'assurance-maladie de Québec dans lequel il exposait les conditions affectant le bien-être de la jeunesse et proposait certaines législations qui pourraient améliorer et réglementer les garderies privées.

Votre exécutif fit l'impossible pour aider et conseiller les unions suivantes: l'Union des souffleurs de bouteilles de verre, l'Union du textile, l'Union des travailleurs en chapeaux, l'Union des chauffeurs d'autobus et nombre d'autres unions qui ont fait appel au secrétariat pour des informations ou procédures à suivre en rapport avec nos différentes législations ouvrières.

L'exécutif a de plus rencontré à plusieurs reprises les membres de la Commission des relations ouvrières afin de mettre ceux-ci en garde contre ce que notre mouvement pourrait considérer une interprétation équivoque en vue des principes que nous avons énoncés lorsque nous avons siégé sur la Commission des relations inter-syndicales.

Votre exécutif, dans le but de renseigner le mouvement sur la portée des Bills 2 et 3 et du Code du travail fédéral, l'Ordre en Conseil 1003, fit imprimer quelques centaines de copies de ces lois en français et en anglais et les fit distribuer à toutes les unions locales dans la province de Québec.

Rapport du secrétaire-trésorier

Dans l'année qui vient de s'écouler votre Fédération a grandi en nombre et ses revenus sont quelque peu augmentés. Plusieurs nouvelles organisations se sont affiliées durant l'année et en général les unions locales ont payé leurs contributions plus régulièrement. Il est arrivé cependant, durant le cours de l'année, vu les activités toujours croissantes de vos officiers, qu'il fut nécessaire de se faire avancer des fonds et par "Le Monde Ouvrier" et par la Division 790 des employés de tramways de Montréal.

RAPPORT FINANCIER DE LA FEDERATION PROVINCIALE DU TRAVAIL DE QUEBEC

Du 15 juillet 1943 au 15 août 1944

En caisse au 15 juillet 1943	\$1,011.82
Recettes totales, du 15 juillet 1943 au 15 août 1944	4,457.94
	\$5,469.76
Dépenses totales pour impressions, honoraires du secrétaire-trésorier, dépenses de convention des Trois-Rivières, dépenses de voyage des officiers, timbres et télégrammes, publicité, taxe per capita au Congrès des Métiers et du Travail, change sur chèques hors ville et autres dépenses diverses	\$3,846.27
En caisse au 15 août 1944	\$1,623.49

"Le Monde Ouvrier" continua à être publié et administré par la Fédération provinciale, ce qui a ajouté considérablement au travail du secrétariat. Au point de vue financier, nous pouvons dire que dans l'année qui vient de s'écouler "Le Monde Ouvrier" fut un succès, de sorte que nous pouvons rapporter un bénéfice de \$735.95...

RAPPORT FINANCIER DU "MONDE OUVRIER"

Du 1er juillet 1943 au 30 juin 1944.

En caisse au 30 juin 1943	\$ 589.96
Recettes totales, abonnements, annonces, etc.	16,179.52
	\$16,769.48
Total des dépenses pour impression du journal, commissions et salaires, receveur général du Canada, frais de banque, frais légaux, rédaction, frais de bureau, et autres dépenses diverses du 30 juin 1943 au 30 juin 1944	\$16,438.84
En caisse au 30 juin 1944	\$ 330.64
Compte recevable	405.31
Balance au 30 juin 1944	\$ 735.95

Activités législatives

Votre exécutif, assisté par un grand nombre de représentants d'Unions locales, présenta un mémoire législatif au Cabinet provincial le 25 novembre 1943 dans lequel il exposait les revendications du mouvement ouvrier international. La délégation fut reçue par l'honorable Adélard Godbout qui était accompagné de son cabinet en entier, qui nous promit qu'une loi des négociations collectives serait présentée à la prochaine session de l'Assemblée législative.

Dès l'ouverture de la session provinciale des rumeurs circulaient à l'effet qu'une loi de négociations collectives était en préparation à Québec. Dès que les journaux eurent rapporté que cette législation avait de fait été présentée en première lecture à l'Assemblée législative, le président Beaudoin convoqua une assemblée d'urgence du comité exécutif qui se rencon-

tra à Québec afin de tenter d'obtenir une copie de ce bill, de l'étudier et de faire si nécessaire des suggestions au gouvernement afin que ce bill soit en accord avec nos revendications.

Après certaines difficultés nous avons obtenu des copies du Bill No 2 et du Bill No 3 et l'exécutif, après avoir étudié la stipulation de ces bills, se présenta en délégation devant le Cabinet provincial et fit les recommandations suivantes à l'égard de ces deux bills.

Nous nous sommes opposés en principe au Bill No 2 parce qu'il est contraire à la liberté d'association, principe énoncé par notre mouvement qui demande que tout individu ait le droit d'appartenir à l'union de son choix. Pour des raisons plausibles nous n'avons pas fait de plus sérieuses oppositions à ce bill.

Quant au Bill No 3, malgré que nous étions désappointés qu'il ne contenait pas toutes les recommandations qu'avaient faites la Commission des relations inter-syndicales et le Conseil Supérieur du Travail, nous ne pouvions faire autrement que d'accepter le principe de ce bill qui donnait au travailleur du Québec le droit de s'organiser dans l'union de son choix. Nous avons demandé que plusieurs amendements soient apportés à ce bill. Quelques jours plus tard, votre comité exécutif, accompagné du confrère Percy-R. Bengough, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, rencontra de nouveau le Cabinet provincial afin de réitérer les objections du Travail Organisé à certaines clauses de ce bill et, à la suite de cette entrevue, malgré que le Bill No 3 avait déjà passé en deuxième lecture au Conseil législatif, nous avons obtenu quelques-uns des amendements que nous avons demandés. Les amendements demandés par votre exécutif sont les suivants:

Premièrement, nous nous sommes objectés à ce que les gérants, surintendants et contremaitres soient exclus de l'application de la loi parce que dans un grand nombre d'industries les contremaitres ou les gérants, s'ils n'ont pas le droit d'embaucher ou de congédier, ne peuvent appartenir à nos unions ouvrières;

Deuxièmement, nous avons demandé à ce que soient ajoutés à la définition du mot "association" les mots suivants: "un groupement de salariés ou d'employeurs bona fide ayant pour objet l'établissement de relations ordonnées entre employeurs et salariés";

Troisièmement, nous avons énergiquement protesté contre l'Article 4 qui stipule qu'il serait nécessaire pour une union ouvrière afin d'être reconnue comme agence de négociation d'avoir 60% des salariés comme membres de ladite union. Nous avons insisté que ceci soit changé à 51% tel que le veulent les procédures démocratiques.

Quatrièmement, nous avons également protesté contre l'Article 17 qui donne le droit à une association groupant pas moins de 10% des employés d'un employeur d'obtenir une copie de la convention négociée par l'Union majoritaire et de soumettre à l'employeur tout grief affectant ses membres.

Cinquièmement, nous avons demandé que l'Article 21 soit amendé afin de le rendre plus conforme aux stipulations du code fédéral.

Sixièmement, nous avons demandé que l'Article 22 soit éliminé parce qu'il pourrait être interprété de façon à nous empêcher d'obtenir les ateliers fermés;

Septièmement, nous avons demandé que l'Article 23 soit changé afin qu'il ne soit pas nécessaire d'obtenir le consentement écrit de l'employeur pour faire de la sollicitation durant les heures de travail;

Huitièmement, nous avons exprimé l'opinion que dans l'Article 27 le b) était couvert par le a) et que l'on devrait éliminer le paragraphe b);

Neuvièmement, nous avons demandé que la Commission soit composée de cinq membres au lieu de trois membres;

Dixièmement, nous avons demandé que les pénalités soient reconsidérées afin de les rendre conformes aux recommandations faites à la Commission des relations inter-syndicales et au Conseil Supérieur du Travail.

Amendements à la constitution

Votre comité exécutif recommande que le comité de la constitution et des lois étudie la possibilité d'apporter les changements suivants à la constitution:

Nous suggérons que la sous-section g) de l'Article 3 du chapitre premier soit amendée afin qu'il soit impossible pour une organisation de se laisser suspendre annuellement après chaque convention et de se faire réinstaller pour la convention suivante en payant la taxe per capita pour le semestre au cours duquel la réinstallation est faite. Un certain nombre d'unions semblent faire une pratique de ceci, ce qui est injuste pour les unions qui paient leurs contributions régulièrement.

À la suite d'une décision du comité exécutif, nous suggérons que l'Article 2, Chapitre troisième, il soit ajouté la section suivante: "Les vice-présidents régionaux seront invités à assister aux réunions du comité exécutif lorsque ces réunions auront lieu dans la ville ou le district qu'ils représentent, mais ils n'auront pas le droit de vote."

Nous suggérons que la sous-section f) de l'Article 3 du chapitre premier soit amendée et que les mots "trimestre" soient remplacés par les mots "semestre", afin que cette provision de la constitution soit en accord avec l'Article 5 du chapitre quatrième.

Nous suggérons que le comité étudie la possibilité que les conventions de la Fédération acceptent les délégués des conseils provinciaux des divers métiers ou industries.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième jendis de chaque mois, à la suite de l'Assistance Publique, 455, rue LaGauchetière Est. Président, Paul Fournier, 1440 Bleury. Secrétaire-correspondant — corresponding secretary, J. E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul ouest, Tél. L.A. 5361; vice-président Onésime Renaud, 909 boulevard St-Laurent, Tél. L.A. 8403; J. E. Beaudoin, 1153 St-Denis, Tél. MA. 3731 - 3732.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176, Jacques-Cartier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers Union No. 33; President, W. Frost; vice-president, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelles; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 54, 484 McGill Street, Tel. MA. 7489; Executive, John Moore, J.-A. Ardouin and A. Query; Auditors, J.-A. Richard and H. Collin. Council meets second Tuesday of each month at 909 St Lawrence Blvd.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS — MENUISIERS D'AMERIQUE. — MONTREAL DISTRICT COUNCIL OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — President, Edras Secours; Vice-président, Ferdinand Doucet; Secrétaire, Léopold Francoeur; Trésorier, E. Lanthier; Exécutif, E. Lanthier, U. R. Johns, F. Doucet, Gardien, B. Labelle; Agents d'affaires, Edouard Toussaint et Elzéar Bernier. Assemblée chaque mercredi à 8 h du soir au Monument National, chambre 10.

- U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 11, N. L'Heureux, secrétaire.
- U. L. 127, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 15; Manuel Bourque, 2429 Chapleau.
- U. L. 1244, Meets every 1st and 2nd Thursday, 1440 Bleury, H. R. Saffer, Secretary, 4621 Blvd Décarie, N.D.G.
- U. L. 1390, s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4030 ouest Notre-Dame, H. Martin, secrétaire, 3815 rue Claude Verdun.
- U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis à 168 — 1ère Avenue, Lachine. Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.
- U. L. 1558, s'assemble les 2e et 4e vendredis à 2138 Valois, Paul Vigeant, secrétaire, 2436 Oréans.
- U. L. 1584, s'assemble les derniers mardis de chaque mois à l'Hôtel de Ville Ste-Anne de Bellevue, Léopold Francoeur, secrétaire, Boite Postale 23, Ste-Anne de Bellevue.

UNION DES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790. Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St-Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officiers: Elphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbusci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1679, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Groux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH 6511, résidence, CH 7123; sentinelle, Philias Leslaur, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hahart, 324 Dorion, CH 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Bonduy.

Le gaz hélium fut observé pour la première fois sur le soleil.

La baie de Monterey fut découverte par Cabrillo en 1542.

EXAMEN de la VUE

par J.-L. Phoenix, O. D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

diplômé de l'Université

AU SALON D'OPTIQUE

Chas O. ST-JEAN LTER

Téléphone: AM. 3121

O. St-Jean

BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

Un seul magasin à Montréal:

1215 est, rue Sainte-Catherine

Falkirk 3571

Salons Mortuaires modernes

ARTHUR LANDRY Enrg.

GEORGES GODIN, seul propriétaire

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Service d'ambulances

518 & 528 rue Rachel Est.

MONTREAL

Examen de la Vue
Lunettes — Réparations

YO. 4014

Eyes Tested
Glasses Fitted

A. GINGRAS, O.D.

OPTOMETRISTE — SIGHT-SPECIALIST

des ouvriers syndiqués

Visiteur aux écoles

for trade-union workers

Eye Inspector for Schools

4222 Wellington

VERDUN

coin GALT
corner

53 Est, St-Zotique East

CR. 6807

ARMAND R. BASTIEN, Ba. O.

OPTOMETRISTE — EYESIGHT SPECIALIST

Examen de la vue
spécial au travail
industriel

Eye Examination
Specially Adapted
to Industrial Work

Ajustement de lunettes

Optométriste de la
"Montreal Works"

Glasses Fitted

Optometrist for the
"Montreal Works"

Buanderie-IMPERIAL-Laundry
& SUPPLY CO.

TEINTURIERS — NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
Excellent service de blanchissage • Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés
Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKIRK 1179

Call FALKIRK 1179

1471, RUE PARTHENAIS

1471 PARTHENAIS STREET

DExter 9310

ELwood 0052

GARAGE FORGET

FRANÇOIS FORGET, Prop.

General Repairs — Réparations générales — Body Work

NEW and USED CAR DEALER

4659, Décarie Blvd.

MONTREAL

LAncaster 7209

LAncaster 7200

Soir : 3875 WELLINGTON

Wellington 2214

YVES PELLETIER

AVOCAT

60 Ouest, rue Saint-Jacques

MONTREAL

SUITE 600

La plus grande cordonnerie de l'Est

Tél. AMherst 7633

P. PARADIS

Chaussures "Slater" pour hommes à prix réduits

BOTTINES MILITAIRES

1277, Ontario Est (près Visitation)

MONTREAL

Francisco Inc.

DRESSES AND COATS OF DISTINCTION

1019 St. Catherine Street West.

Belair 3205

Petite encyclopédie

Les cure-dents

Au temps jadis, il n'était pas un ustensile de ménage, pas un objet de toilette qui ne fût une œuvre d'art. Au XIVe siècle, les merciers vendaient des cure-dents de toutes sortes, certains en métal précieux et ouvragé. Le roi Charles V possédait quatre cure-dents d'un prix inestimable, 2 petits coutelets d'or recouverts d'une faïence émaillée, et deux sortes d'ongles suspendus à un lacet de soie, muni d'une perle.

Au XVe siècle, après s'être servi de fils de soie que l'on se passait entre les dents, on revint "au cure-dent classique", ciselé et sculpté avec grand soin. Comme gage d'amour et de fidélité, un fiancé recevait de sa future un beau cure-dent en argent doré, figurant un pied de vautour. Au siècle suivant, si l'on en croit Rabelais, on voit Gargantua manger en salade six pèlerins, puis demander son cure-dent, "qui n'était autre qu'un tronc de lentisque". Pendant longtemps, "les petits os tirés des pieds des chapons et des poules bouillies", ne pourront rivaliser avec le lentisque.

Le cure-dent devint un objet à la mode; on ne pouvait s'en passer en public. Coligny en maniait un, sans cesse, le mordillait, le posait sur son oreille, le piquait dans sa barbe. Les étrangers qui redoutaient son esprit caustique, disaient: "Dieu nous garde de l'esprit et du cure-dent de l'amiral". Sous François Ier, qui possédait des cure-dents en or et en argent, on revient au métal. Pour peu de temps; car les médecins l'ont condamné. Celui de Henri IV déclara d'une façon très nette: "Ayant diné, faut laver la bouche avec vin tout pur, et en après les dents, non avec le fer, mais avec lentisque, romarin ou tel autre bois aromatique". La Framboise, médecin de Louis XIII est de même avis. A ce moment, il est de bon ton de mâcher de l'anis confit et de ronger un cure-dent "fait de bois qui ait quelque vertu astringente... comme le lentisque, bois de rose, cyprès, romarin ou myrte". On employait aussi le fenouil. A table, on présentait aux convives des cure-dents de fenouil dans une assiette, sur une serviette fine; les invités piquaient avec ces outils minuscules dans les fruits confits placés devant eux.

La plume finit par remplacer lentisque, romarin et fenouil; mais on continue à mordiller un cure-dent pour se donner une contenance. Les petits maîtres de XVIIIe siècle n'y manquaient point, pour plaire aux dames.

Ces quelques notes, tirées du journal français, Ric et Rac" ne sont-elles pas pour le moins intéressantes?

La production de l'imprimerie a augmenté en 1942

Ottawa. — Les industries de l'imprimerie produisent pour une valeur totale de \$146.129.000 en 1942, augmentation de plus de \$4.000.000 par rapport à la production évaluée à \$141.698.000 en 1941. La valeur des impressions et autres produits s'élève à \$136.348.000 en 1942 comparativement à \$131.127.000 en 1941, tandis que le travail exécuté en sous-trait à une valeur de \$9.881.999 contre \$10.526.000.

Les périodiques imprimés par les éditeurs en 1942 ont une valeur de \$58.126.265, chiffre auquel les journaux quotidiens à eux seuls contribuent \$42.177.211. Les livres imprimés et reliés ou brochés sont évalués à \$7.696.797; les autres annonces imprimées, \$14.147.804; les livres en blanc reliés ou brochés, \$3.732.450; les impressions diverses et la papeterie imprimée, \$48.120.697; les autres produits, \$4.424.964.

Les matières premières utilisées dans les métiers de l'imprimerie en

Revue législative

La Législature de Québec a siégé du 18 janvier 1944 au 3 juin 1944. Les législateurs ont été très actifs au cours de la dernière session et ont adopté plusieurs lois et amendé plusieurs autres lois qui sont d'un intérêt particulier pour la classe ouvrière.

La loi des différends entre les services publics et leurs salaires fut adoptée dès l'ouverture de la session. Cette loi pourvoit l'arbitrage obligatoire des différends entre les services publics et leurs employés et elle comporte des clauses qui empêchent les constables à l'emploi de corporations municipales, les membres de la sûreté provinciale, les autres fonctionnaires au sens du Service civil, d'appartenir ou de devenir membres d'une association qui n'est pas formée exclusivement de personnes de la même catégorie ou qui est affiliée à une autre association ou organisation.

Loi des relations ouvrières de Québec. Cette loi donne aux ouvriers le droit d'appartenir à l'Union de leur choix et pourvoit à la machinerie nécessaire pour la certification d'une organisation comme agence de négociations. Elle stipule un mode de procédure à suivre quant à la conciliation et à l'arbitrage.

Des cours familiales ont été institués pour remplacer les cours juvéniles de la province. Dans le domaine de la législation familiale, le gouvernement a, en outre, institué une loi concernant la protection de l'enfance et un département du bien-être social. Comme pendant à sa Loi d'instruction obligatoire passée à l'avant-dernière session, le gouvernement a adopté une loi concernant la gratuité de l'enseignement et des livres de classe dans certaines écoles publiques.

Une loi fut aussi instituée modifiant la taxe de vente de sorte que plusieurs articles sont maintenant exclus de l'application de la taxe de vente provinciale.

La taxe d'hôpital sur les repas s'applique maintenant seulement aux repas de 60 cents et plus.

La loi des accidents du travail fut amendée afin qu'un ouvrier ayant sa résidence dans la province qui par la nature de son emploi dans une entreprise de transport par eau est forcé d'exécuter son travail partie dans la province et partie en dehors de la province, si le vaisseau à bord duquel l'ouvrier est employé est enregistré dans un port canadien ou si le propriétaire ou le noliseur de ce vaisseau a son domicile ou sa principale place d'affaires dans la province aura également droit aux compensations prévues par la présente loi.

Recommandations

Nous recommandons que deux délégués soient envoyés à la convention annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada à Toronto et qu'ils soient payés les dépenses régulières d'un officier de la Fédération pour chaque jour qu'ils assisteront à la convention, en plus de leurs frais de transport.

Nous recommandons que le prochain exécutif, avec l'aide et les conseils des officiers honoraires de la Fédération, prépare un projet de loi qui aurait pour but de coordonner les lois des relations ouvrières, des conventions collectives de travail et des syndicats professionnels, afin qu'elles ne viennent plus en conflit l'une avec l'autre.

Nous recommandons de plus, vu que nous n'avons reçu aucune invitation d'une ville particulière pour la convention de 1945, que le choix de la ville de convention soit laissé au prochain exécutif, particulièrement en vue de l'activité des organisateurs du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et de la Fédération Américaine du Travail dans certains centres industriels de notre province.

Respectueusement soumis,

J.-ELPHEGE BEAUDOIN, *Président.*

MARCELE. FRANCO, *Secrétaire-trésorier.*

JOS. MATTE, *Vice-président.*

J.-B. ARSENAULT, *Vice-président.*

R.-M. BENNETT, *Vice-président.*

1942 coûtent \$43.538.000 contre \$42.676.000 en 1941, représentant environ un tiers de la valeur de tous les produits finis ces deux années. Le papier à livres, le papier à registre et le papier à écrire utilisés ont une valeur de \$12.461.537 et le papier à journal, de \$11.061.564.

Les 989 établissements de l'Ontario contribuent 56,1 p.c. de la production totale en 1942. Les 547 établissements du Québec en fournissent 33,4 p.c. Dans la Colombie Britannique et le Yukon 219 ateliers ont produit 6,2 p.c.; puis viennent les 178 du Manitoba avec 5,8 et les 150 de l'Alberta avec 2,9 p.c. Il y a 163 établissements en Saskatchewan, 72 en Nouvelle-Ecosse, 49 au Nouveau-Brunswick et 8 dans l'Île du Prince-Edouard.

L'auto de l'avant

Détroit, 7. — Les chefs de l'industrie de l'automobile ont rencontré des représentants de la Commission de la main-d'œuvre de guerre pour discuter les mesures à prendre afin de reprendre la production des véhicules motorisés pour fins civiles.

Une conférence analogue aura lieu avec les chefs ouvriers au cours de la semaine du 18 septembre.

A Book in Their Hands...

The situation in respect to reading matter for the armed forces is urgent. Following renewed demands from overseas, government agencies for the collection of reading matter have had their quotas substantially increased by the Department of National War Services at Ottawa. The Central Book and Magazine Depot in Montreal, for instance, has been given a new quota on magazines going overseas totalled 10,000 a month. Now the quota is 40,000.

Patriotic citizens are culling their bookshelves and clearing out their new demand. Book barrels are magazines racks in order to meet set up in post offices and in many banks and stores for the purpose of receiving reading matter for the armed forces, and contributions are solicited under the slogan: "A book in their hands is worth ten on your bookshelf".

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Travail du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province. Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenault et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Franço, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à 11, rue Saint-Paul Ouest
Téléphone : LAnCaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montreal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive : J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and R.-M. Bennett, vice-presidents, Marcel Franço, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to 11 St. Paul Street West

Telephone : LAnCaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal

A bâtons rompus

(Suite de la première page)

On peut, on doit observer que cette entente entre le Capital et le Travail ne peut mener à rien de bon si elle doit, en définitive, être payée par les consommateurs en général sous forme d'une élévation du coût moyen de la vie.

En effet, à côté des ouvriers qui aspirent à un salaire maximum et des patrons qui escomptent un profit également maximum, il y a la masse des consommateurs dont il faut absolument tenir compte quand on établit le prix de revient des articles de consommation, prix où entrent et les salaires ouvriers et les bénéfices d'exploitation des patrons, ces derniers constituant le facteur superflu qui inflatonne les prix de revient au grand public.

Ne cessons pas de demander, avec argumentation sérieuse à l'appui, une législation ouvrière vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire qui sauvegarde, dans la plus large mesure possible, la sécurité économique du travailleur.

D'autre part, nos législateurs étant plus ou moins inféodés à l'élément patronal, dont les arguments sonnans et rébuchants laissent rarement indifférents nos faiseurs politiques, il en résulte que la législation sociale susceptible d'être otée par de pareils parlementaires ne peut manquer d'être équivoque et de ne donner satisfaction à personne, pas même à ceux qui, directement ou indirectement, paient pour que soient sauvegardés leurs intérêts traditionnels et un régime d'économie sociale dont nous aurions dû nous débarrasser depuis longtemps déjà.

S'il est vrai que la politique est "l'art d'exploiter à son profit la rivalité des classes et la sottise de ses concitoyens" — comme la chose a été si souvent démontrée au sein de nos démocraties d'hier et d'aujourd'hui — il ne faut donc pas s'étonner outre mesure si, en certains milieux réfléchis, on veut mettre fin à cette étrange prostitution et donner à notre régime social de demain, outre une économie grandement humanisée, une administration publique marquée au coin de la probité et de la décence.

LEPLANEUR.

Voulez-vous vous bâtir ?

Les particuliers désireux de se construire un logis peuvent maintenant bénéficier des nouveaux règlements fédéraux, qui sont un adoucissement des anciens, votés lors de la dernière session et applicables en vertu d'une proclamation parue dans la *Gazette du Canada* du 2 courant.

On sait que le gouvernement fédéral avancera aux constructeurs privés, d'après ces nouvelles dispositions, un total de \$100,000,000. Il est également entendu que les conditions d'emprunt ont été facilitées, que la première mise de fonds exigée des

particuliers est moindre que d'après les règlements antérieurs et que la période de remboursement est quelque peu prolongée par comparaison avec les dispositions appliquées jusqu'ici. C'est un progrès.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au ministère fédéral des finances, à Ottawa.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Rita Beryl Gwendolyn Scott Lunn, de Montréal, Québec, s'adressera au parlement de Canada, à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, David Alfred Lunn, contre-maître, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère. Montréal, 7 août 1944.

MERGLER & MERGLER, Procureurs du requérant, Suite 500, édifice Waterman, 261 rue ouest St. Jacques, Montréal, Qué.

La Fête du Travail au Parc Belmont

Quoique la parade traditionnelle de la Fête du Travail n'ait pas eu lieu cette année, le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal tenait toutefois sa fête sportive au Parc Belmont où une grande foule était présente.

Un programme élaboré de courses avait été préparé pour la circonstance.

Voici les heureux gagnants des courses :

Première course :

1. Jean-Guy Desrosiers.
2. R. Binette.
3. Micheline Thibault.
4. Maurice Gaucher.
5. Armand Gaucher.

Deuxième course :

1. Jean-Paul Brissette.
2. Claude Vigeant.
3. Richard Lemay.
4. Jacques Leveillé.

Troisième course :

1. Jules Barret.
2. Armand Doriot.
3. Georges pascot.
4. Hugo Parfetti.

Quatrième course :

1. Thérèse L'Heureux.
2. Françoise Joly.
3. Jeannine St-Georges.
4. Claudie Audy.

Cinquième course :

1. Jacques Vigeant.
2. Guy Hébert.
3. Jean Gaucher.
4. Claude Vigeant.

Sixième course :

1. Denise Pelland.
2. Hélène Gariépy.
3. Jeanne Lalonde.
4. Jeannette Lemaire.

Septième course :

1. Paul St-Arnault.
2. Jean Desolé.
3. Claude Boivin.
4. René Galarneau.

Huitième course :

1. Emile Gariépy.
2. J.-Bte Audy.
3. Gérard Jones.

Neuvième course :

1. Mme C. Bougie.
2. Mme Armand Byette.
3. Mme A. Bonnet.
4. Mme M. Gauthier.
5. Mme A. Bourbonnais.

Dixième course :

1. G. Jones.
2. R. K. Rowley.
3. T. Wees.
4. R. Dubord.
5. R. Gaucher.

Onzième courses

1. Jean Gaudin.
2. Eugène Paquin.
3. Albert Turcotte.
4. Albert Marquis.

Douzième course :

1. T. Reid.
2. Pierre Lalonde.
3. D. Alix.
4. R. Lenger.

Treizième courses

1. G. Jones.
2. R. Dubord.
3. Jean Gaudin.
4. H. Corrigan.

Les juges étaient : MM. René Dubord, C.-A. Mondor, G. Jones, D. Alix et C. Bélanger.

Le maire de Montréal, Son honneur Adhémar Raynault, l'hon. J.-H. Désiè, ministre dans le Cabinet Duplessis et M. O. Taillefer avaient tenu à rehausser de leur présence cette fête ouvrière.

On peut dire que tous s'amuseront ferme et garderont un bon souvenir de cette fête.

Le comité qui présidait à l'organisation de cette fête était composé de MM. Hugh Corrigan, président, C.-A. Mondor, vice-président, G. Jones, Jack Lenger, B. Mitchell, F. Giroux, W. Bélanger, J.-C. Germain et J.-E. Gariépy, secrétaire-trésorier.

Le comité remercie tous ceux qui, de près ou de loin ont assuré la réussite de cette fête.

Flagrante contradiction

Aaron Mosher blâme le Gouvernement tandis que son chef, M. J. Coldwell le félicite. — Au sujet de la grève du tramway.

À la suite de la nomination, par arrêté ministériel, de deux régisseurs chargés de diriger le Service des transports en commun de Montréal, pour mettre fin à une grève injustifiable de dix jours déclenchée par la Fraternité Canadienne des Employés de Tramways, M. M. J. Coldwell, chef national du CCF, déclarait que le Gouvernement fédéral devait être félicité d'avoir enlevé l'opération du système de tramways de Montréal des mains de la Corporation qui a refusé de négocier sur la question de l'atelier fermé. À Ottawa, le même jour, M. Aaron Mosher, président du Congrès Canadien du Travail, auquel la Fraternité Canadienne des Employés de Chemins de Fer est affiliée, a déclaré "qu'en saisissant le contrôle du transport à Montréal, le Gouvernement fédéral abrogeait le droit qu'ont les ouvriers de faire la grève". Dans sa déclaration, assez élaborée, il vociférait contre le Gouvernement fédéral qualifiant de drastique l'arrêté ministériel qui ordonnait aux employés de tramways de retourner au travail et de collaborer pour remettre au service du public une organisation aussi importante que celle des tramways de Montréal. Lorsqu'on rappela au chef national du parti CCF, M. J. Coldwell, que son opinion différait de celle exprimée par M. Aaron Mosher, M. Coldwell répondit : "Il est possible que nos vues diffèrent; je regarde la situation au point de vue de l'intérêt national; M. Mosher se confine aux

intérêts de son Union." Outre la contradiction, il nous est permis de trouver amusante la réponse de M. Coldwell, car il aurait pu ajouter que M. Mosher se confine aussi à ses intérêts personnels, tandis que M. Coldwell se confine aux intérêts de son parti et que c'était pour réparer les gaffes de son premier lieutenant qu'il se permettait de tenter d'apaiser l'opinion publique à Montréal en félicitant le Gouvernement comme le public le faisait lui-même.

Mouvement des moissonneurs de l'Est vers les Prairies

Le Ministre du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell, a annoncé que le mouvement des moissonneurs de l'Est vers les Prairies, s'exécute d'une façon tout à fait satisfaisante et que, tout indique que les besoins de main-d'œuvre seront comblés.

M. Mitchell signale l'arrivée dans l'Ouest d'environ 4,500 moissonneurs de l'Ontario et du Québec et il ajoute qu'on a déjà fait des arrangements pour quelque 1,200 de plus.

"La réponse des agriculteurs de l'Est à l'appel que nous leur avons fait a été des plus encourageante," dit M. Mitchell. "Au fait, ajoutait-il, l'on a pas eu besoin de transférer des agriculteurs des états du Nebraska et du Kansas comme on se l'était proposé d'abord."

COLLEGE COMMERCIAL ELIE

FONDE EN 1900

COURS COMMERCIAL COMPLET

ANGLAIS — (Conversation, Correspondance) —

STENOGRAPHIE, CLAVIGRAPHIE — OUVRAGE DE BUREAU : COMPTABILITE, MACHINE A CALCULER, ETC.
COURS STRICTEMENT INDIVIDUELS, JOUR ET SOIR

Ecole Canadienne de Télégraphie

pour chemins de fer, courtiers, etc.

ANGLAIS, CLAVIGRAPHIE ET REGLEMENTS DE TRAFIC ENSEIGNES SANS FRAIS ADDITIONNELS AUX ELEVES DE TELEGRAPHIE.

ENTREE LE 5 SEPTEMBRE. Demandez notre prospectus.
4478, SAINT-DENIS, près Mont-Royal. HArbour 2628

"VILLERAY BUSINESS COLLEGE"

COURS COMMERCIAL COMPLET, EXAMENS DU SERVICE CIVIL — DACTYLOGRAPHIE, STENOGRAPHIE, MIMÉOGRAPHE, COMPTOMETRIE, CORRESPONDANCE, COMPTABILITE GENERALE ET DE PRIX DE REVIENT Mathématiques Collégiales et Financières
COURS DE JOUR ET DE SOIR

7398 Drolet

CR. 9150

Tél. : CA. 4343

Rés. : CR. 5557

EXAMEN DE LA VUE — EYES TESTED

EDGAR LUSSIER, B.A., Ba. O.

Spécialiste-optométriste — Eyesight Specialist

6610A, rue St-Hubert

MONTREAL

CABARET LION D'OR

Repas, Bière et Vin, Danses — Service prompt et courtois
Cuisine canadienne

1696 ONTARIO EST, MONTREAL

AM. 9051

Spécialité :
MERCERIE
ET VETEMENTS
DE TRAVAIL
POUR HOMMES
FALKIRK
2 8 6 5

Mlle L. ALLARD

MARCHANDISES
SECHES

FOURNITURES DE MAISON

2401A EST, SAINTE-CATHERINE

BASEBALL

Au STADE — At the STADIUM

DIMANCHE, LE 10 SEPTEMBRE 1944

à 2 heures de l'après-midi

Dernière partie de la saison à Montréal

avec le club TORONTO



MONUMENTS

de haute qualité . . . à prix spéciaux


Placer un monument sur votre terrain au cimetière, c'est marquer de la reconnaissance aux chers disparus. Profitez de notre stock de plus de 400 monuments en granit canadien rouge, rose gros grain, bleu ou noir.

Nous faisons toutes les réparations de redarage, nettoyage, lettrage. Travail garanti et les plus bas prix. Nous échangeons les vieux monuments.

Ecrivez-nous pour prix et renseignements.

ONTARIO GRANITE & SUPPLY CO.

Fondée en 1929 — J.-E. DULONG, gérant
934 est, Ste-Catherine, chambres 214-15—Tél. HA. 1721



Lancaster 6030

JAS. McCRUDDEN Reg'd.

JOHN McCRUDDEN

905 BLEURY STREET, MONTREAL
First Store above Craig St.

LAUZON AUTO SERVICE

Réparation — Remorquage — Location d'automobiles
Lavage — Graissage — Gazoline.
Garage à l'épreuve du feu.

4001 BERRI (près Duluth) PL. 1122

COOPERATIVE DE LAIT & CREME DE MONTREAL ENRG.

4101 NOTRE-DAME EST AM. 2171

Téléphone WE. 0250

GASTON GERVAIS

POSTE DE SERVICE IMPERIAL

3405, rue St-Patrick MONTREAL, QUE.

Phone PL. 0746 A. MALO

SHELL SERVICE STATION

Shell Gasoline and Motor Oils
Shelllubrication with Moto-Sway

Mount Royal and St. Urbain, MONTREAL

E. NADON, Enrg.

Produits Pétroliers — Petroleum Products
MARCHAND d'Huile, Graisse, Huile à Moteur, Gazoline,
Huile de Chauffage — Gros et Détail
MERCHANT of Oil, Gas, Motor Oil and Cup Grease,
Gas, Oil — Wholesale and Retail

200, rue Saint-Jean LONGUEUIL

HArbour 0063

PAUL E. BONNIER, L.S.C., C.A.

Comptable agréé — Chartered Accountant

132 St-Jacques Ouest MONTREAL
Transportation Building

Plus Jamais de Souci pour la femme qui possède un

CALENDRIER DE MATERNITE

pour connaître en toute sécurité ses jours de "FECONDITE" et ses jours de "STERILITE".
Envoyé franco sur réception de \$1.00.
119 OUEST, MONT-ROYAL, Tél. LA. 6694.

APPROUVE par les AUTORITES RELIGIEUSES et MEDICALES

MArquette 9331 ALEX. JULIEN, prop.

HOTEL PLAZA ENRG

CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50c ET PLUS
Téléphone et eau courante dans chaque chambre.

446 Place Jacques-Cartier MONTREAL

Postwar Suggestion

By CHARLES R. SCHENKEN

Let us realize that our present prosperity is the result of the volume of money now in circulation and the number of individual spenders and distributors. Let us understand that this prosperity will rise and fall in proportion to the volume of money in circulation and the number of individual spenders and distributors. To prevent even the lightest depression and unemployment, this same volume of money in circulation and proportional number of spenders and distributors must be maintained. To retain the status quo there would have to be a continuation of the present military and civilian agencies now used for the prosecution of the war and their use for reconversion to peacetime living. Consideration must be taken of the fact that there shall be demobilization of those now in military service and there is likely to be far less discharging of those now in civilian employment. All those who cannot be immediately or continuously employed should be furloughed with full pay until they can find permanent reemployment.

Let us realize that all the money now being spent is raised right here in the United States of America and in Canada from American and Canadian citizens, and it can continue to be raised by this same method and spent right here in America and Canada for the restoration of American and Canadian prosperity. If the same billions of dollars spent for destruction of life and property is spent for reconstruction of property and preservation of life, this world could indeed be made a paradise. Charity begins at home, and we need it just as much as the rest of the world. Self-preservation being the dominating principle with all living creatures, the ideas expressed by Matthew Woll in his article, "Post-war Tariffs," and by William Green in his "Labor Will Be the Steadying Force After the War" are well taken and, in my opinion, conclusive.

Relevé au point de vue de la Mobilisation

Un total de 7,245 hommes non en règle au point de vue de la mobilisation ont été découverts d'un examen, sur une échelle nationale, des rapports de leurs employeurs. C'est ce qu'a annoncé M. A. MacNamara, directeur du Service sélectif national.

Les délinquants figurent parmi les quelque 36,000 cas douteux rapportés par les patrons aux registraires de 13 divisions de mobilisation. Les hauts fonctionnaires prennent actuellement les mesures nécessaires pour régler le cas de ceux qui ne se pas conformés.

"Le succès de ce relevé", a dit M. MacNamara, "c'est dû à l'étroite coopération des patrons d'un bout à l'autre du Canada. Nous continuons à compter sur cette coopération pour le contrôle de tous les nouveaux employés masculins. Cet examen doit se faire dans les 7 jours de l'engagement de l'employé masculin."

L'enquête ayant révélé qu'ils sont en règle, il fut permis aux autres de garder leurs occupations actuelles.

En Islande, on utilise l'eau des geysers volcaniques pour le chauffage des maisons et des édifices à l'aide de canalisation.

Pour Appointment HA. 2816 For Appointment

Dr. Henri St-Germain

Chirurgien Surgeon
DENTISTE DENTIST

Edifice HENRY BIRKS Building Suite 206
1240 Carré PHILLIPS Square Walnut 2778

L'épuration électorale

Elle est recommandée par l'échevin Victor Lévesque dans le cas des élections métropolitaines, mais les suggestions de ce conseiller municipal peuvent tout aussi bien s'appliquer à toutes les élections, qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales.

M. Lévesque propose tout bonnement la suppression de toute campagne électorale du genre de celles qui sont un objet de scandale chaque fois qu'il y a consultation populaire au pays. Il demande que le vote soit obligatoire, qu'il n'y ait pas d'assemblées, pas de discours et pour ainsi dire presque pas de déboursés électoraux.

Advenant une élection, les candidats n'auraient qu'à faire imprimer leur programme électoral ou profession de foi et à l'expédier par la poste à chacun des électeurs de leur circonscription. Celui-ci voterait selon l'impression produite chez lui par la lecture du programme ou de ce qu'il croirait être le meilleur des programmes reçus et tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes connus!

Si cela était possible, un candidat pourrait désormais être honnêtement élu, c'est-à-dire être librement choisi par une majorité de citoyens non sollicités autrement que par l'envoi du programme précité et sans qu'il en coûte un sou au candidat, si ce n'est de modiques frais d'impressions. Ce serait une élection propre, quoi!

Ce serait pour l'après-guerre, apparemment, car pour le quart d'heure on est trop occupé à autre chose. Tout de même, ce serait merveilleux de ne plus pouvoir ramasser un mandat parlementaire dans la boue de la corruption électorale.

Il ne restera peut-être bientôt plus qu'un vague souvenir de cette pourtant opportune intervention de M. Lévesque, mais celui-ci aura quand même la légitime satisfaction d'avoir proposé une mesure d'épuration électorale dont le Canada tout entier a le plus pressant besoin.

Honni soit qui mal y pense.

Vers la victoire

Nous y allons à grands pas, par bonds prodigieux, au moins en Europe où les tortionnaires axistes, dont les milliers de crimes ne se comptent plus, se font présentement administrer plusieurs volées de bois vert simultanément. Dans l'est de l'Europe, la glorieuse armée soviétique se couvre de la plus pure gloire, de même que les armées américaines et anglaises dans le sud européen et à l'ouest du vieux continent dont l'histoire n'est guère qu'un long chapelet de guerres et de révolutions.

Rappelons en passant que si nos soldats, nos marins et nos aviateurs se sont légitimement illustrés sur les champs de bataille, il serait malséant d'oublier en cette nomenclature l'armée industrielle des ouvriers, des millions d'ouvrières et d'ouvriers d'usines et d'ateliers dont le labeur opiniâtre et incessant a permis que du matériel de guerre en quantités formidables et de qualité irréprochable soit incontinent mis à la disposition de nos armées d'outre-mer avec promptitude et régularité.

C'est que la ligne de feu a passé et passe encore à travers nos usines et nos ateliers où se forgent les outils d'une victoire très prochaine, selon toute apparence, et que nos soldats industriels ont également droit à leur juste tribut d'admiration pour les sacrifices par eux consentis pour que la victoire fût rendue possible et prochaine tout à la fois.

Bientôt, espérons-le, va cesser le carnage européen et sur les ruines amoncelées par cinq années de folie furieuse, se dessinera dans le ciel étonné l'arc-en-ciel de la paix. Bientôt on aura cessé de détruire, on se mettra à déblayer puis à reconstruire des logis pour des millions d'Européens dépossédés d'un abri par les caprices démolisseurs des armées modernisées.

En même temps que la paix en Europe, souhaitons que soit établi un service international de sécurité collective dans les cadres duquel il ne soit plus possible de plonger de nouveau le monde dans la désolation et la ruine.

Et que les supercriminels de la gestapo boche soient tous liquidés jusqu'au dernier. Jusqu'au dernier!

L'unité ouvrière

L'union fait la force, dit-on. C'est vrai, toujours vrai, aussi bien parmi les petits groupes d'individus que parmi la collectivité syndicale ouvrière qui compte environ vingt millions d'adhérents sur le continent nord-américain.

Si ces quelque vingt-millions d'unionistes étaient membres d'une seule fédération ouvrière internationale, par exemple, tout serait pour le mieux. Pareille agglomération d'ouvrières et d'ouvriers syndiqués constituerait une puissance collective de toute première importance, à quelque point de vue qu'on veuille bien se placer.

Malheureusement, ces millions d'ouvriers syndiqués ne sont pas unis.

Pourquoi les ouvriers sont-ils moins conscients de leurs intérêts que les patrons?

Sont-ils moins intelligents? Non, mais leur éducation a été quelque peu négligée et ils n'ont guère fréquenté l'école de la solidarité.

L'unité ouvrière doit donc demeurer au premier rang parmi le programme de rééducation ouvrière. Il y va de l'avenir tout entier de la classe laborieuse.

WE WANT A FAIR PEACE — FOR US

German Robot Bombs Show Pattern of Next War
By LESTER M. HUNT

The robot bombs Germany is now firing across the English Channel are far more than a final desperate gesture of revenge.

They are tipoff to what Germany is preparing for the next world war.

If airplanes loaded with high explosive can be guided across the English Channel without a pilot at the controls, the next step is obvious. Within a few years they will be flying the Atlantic as easily and accurately as they now span the the English Channel.

Robot submarines without a crew and guided with the same deadly accuracy will be another step in the grewsome science of war. And perhaps battleships, steered and fired by electric controls thousands of miles away will follow the robot submarine and airplane.

If the science of the robot bomb develops as rapidly as most war inventions, it will be possible for Germany to send fleets of airplanes and surface vessels to destroy the cities of the United States without a German soldier, sailor or flier leaving his native land.

The next world war will make this one look like a high school football game.

And there will be a third world war unless Germany and Japan are completely crushed and held in restraint long enough to destroy forever their ability to wage war.

They must be occupied by Allied troops and their civil affairs administered by Allied officials.

All the reliable information coming out of Germany now is that her military leaders realize she has lost this war. But out of their mistakes they have learned lessons which will guide them in the next war.

To carry out these plans, Germany must win a soft peace that will leave her strong enough to fight again when the next generation of fanatically-trained German boys are of military age.

Already the propaganda has started to allow Germany to renounce Nazism, tie the can to Hitler and set up a "republic" like she did after the last war.

This "republic," like the last one, would only be a smoke screen behind which the military and scientific leaders would prepare again for world conquest.

But many Americans are displaying a strange "receptiveness" to this kind of propaganda. They are talking about a peace that would be "fair" to Germany.

How about a peace that would be fair to us? They haven't thought of that.

Twice within a generation we have sent millions of young men into combat against the German legions. We got soft-hearted after our first victory and got a second war.

If we go soft again, a third war is just as certain as the second war.

As the preliminary to another conflict, Germany is making plans for extensive emigration into South America, according to The Society for Prevention of World War III. This is an organization set up to combat German propaganda for an easy peace as the pathway to another war.

The society reveals that Germany's first concern after the war will be to set up economic domination of South America. Huge fifth columns of Germans and Fascist Eu-

ropeans will settle in key South American countries to prepare them as the bases of future military operations.

Germany lost the first world war because she did not believe the United States would enter it.

She lost the second because she underestimated the fighting power of Russia and the production power of America.

Next time she will, according to indications, attempt to cripple the United States first by striking from nearby South American bases with the same surprise the Japs employed at Pearl Harbor.

If she can fight us alone, she has a good chance of success. We licked her twice, but with the rest of the world as our allies. If she can fight

us alone, it may be a different story. And we will fight her alone unless we work with the nations now our allies to enforce upon Germany the kind of a peace that is good for us, not for Germany.

We must sever the German economic control of the world through gigantic cartels or trade agreements through which she obtains her war materials. We must prevent the Germans from arming the generation of boys they have trained to be soldiers in World War III.

This means we must be tough. We must remember that since the time of Frederick the Great, Germany has been fed raw meat by its leaders. For almost 200 years the German people have been told their destiny is to rule the world. And

they have killed over 100,000 of our boys trying to do it.

Hitler didn't originate that superman stuff. He just repeated what other German leaders have been saying since 1752.

Gen. Count Von Hessler hit the theme in 1893 when he said:

"It is necessary that our civilization build its temple on mountains of corpses, on an ocean of tears and on the death cries of men and women without number. Germany must rule the inferior races of the world."

And the following year Prof. Wilhelm Ostwald, Nobel peace winner, bared his true sentiments when he said — "I cannot recognize any other source of right than force." Prof. Heinrich von Treitschke,

historian at the University of Berlin, brought out the Aryan idea in 1896. He said:

"Those who preach the nonsense of eternal peace do not understand Aryan national life."

Scores of similar quotations collected by the Society for Prevention of World War III have been printed in a book entitled "Know Your Enemy."

They blast the picture of Germany as a national of simple rustics, amiably belching in their beer. They show that Germans are raising their children to be our conquerors.

"Deutschland Uber Alles" was the slogan of the Kaiser as it is of Hitler. And it will still be the slogan of those who rule Germany after this war, if we let them.

**victorious
Canadians
enter Berlin . . .**

Every Canadian looks forward to that headline. Every Canadian believes that some day soon a great victorious convoy will thunder down the road to Berlin. Huge Canadian trucks . . . Canada's crack battle equipment, and gallant Canadian soldiers, world's finest fighting men, will all be there.

Will you be with them on the road? . . . or at least, on the way?

The smashing defeats we must inflict upon the enemy before that day, however, cannot be won except by fierce, determined fighting . . . and the First Canadian Army, you may be sure, will help to deal the hammer blows that punch the way along the Berlin road.

That's why Canada's Army needs men and needs them NOW!

Join for General Service TODAY!

When Peace has come, you'll be proud to know (and know that the world knows) you had your place in the mighty force that fought its way to final VICTORY.

OVERSEAS BADGE OF HONOUR
GS
WEAR IT ON YOUR ARM

VOLUNTEER TO-DAY
JOIN THE CANADIAN ARMY
FOR OVERSEAS SERVICE

MONTREAL

NOTICE OF APPLICATION FOR DIVORCE

Notice is hereby given that Rita Beryl Gwendolyn Scott Lunn, of Montreal, Quebec, will call on the Parliament of Canada, at its present or its future session to obtain a bill of divorce from her husband, David Alfred Lunn, foreman, of Montreal, Quebec, for adultery.

MERGLER & MERGLER,
Attorneys for Plaintiff,
Suite 500, Waterman Building,
261 St. James Street West,
Montreal, Que.

PALACE
THEATRE

2nd WEEK!
The Biggest Show on Water!
"BATHING BEAUTY"
IN TECHNICOLOR
with RED SKELTON

CAPITOL
THEATRE

SUSANNA FOSTER
DONALD O'CONNOR
PEGGY RYAN in
"This Is The Life"
Ray Eberle and his Orchestra
Added Feature
ALLERGIC to LOVE

PRINCESS
THEATRE

Seven Days Ashore
with WALLY BROWN
ALAN CARNEY
Added Feature
A Canadian Romance!
YELLOW CANARY

LOEW'S
THEATRE

BING CROSBY in
GOING MY WAY
with Barry FITZGERALD
FRANK McHUGH
and Risè STEVENS
Contralto of the Metropolitan

MONARCH GAS RANGES
Made by

Canadians
for
Canadian Homes

Tél. LAncastrer 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS
(Edifice du Théâtre Saint-Denis)
Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux membres
des unions ouvrières.
Mme ROVIRA — Rés. MA. 8488

VIENNA GRILL CAFE
INCORPORATED

1924 rue Ste Catherine Est
Mon real

SAVE
THAT YOU
MAY LEND

WE FIGHT PERSECUTION

By RUTH TAYLOR

In going over the papers this Sunday, one thing has struck me most forcibly. That is the deep and earnest appeals for aid for the persecuted nations. The heart of America is warm for the down trodden. The compassion of America extends to all people, all over the world.

There was only one thing I did not like and that — because it was wasteful. There was too great a divergence of appeals. This great and powerful force of good will was not coordinated as well as it might have been. It was scattered in a dozen different directions because the emphasis was placed not upon the root of the evil but upon the flower — not upon destroying persecution itself but only upon aid for the persecuted.

That keen critic and analyst — R. L. Duffus of the New York Times — put in his word of protest against this tendency when he wrote: "Many of us in these days believe in humanity rather than in races and would rather fight for justice in all cities than set aside a few cities of refuge."

It is persecution that is important — more so than who is persecuted. We can never find safe dwelling place for the persecuted until we destroy the persecution. Tyranny and oppression are the yellow fever plague of the world. And like yellow fever, the cause must be eradicated to make the cure complete — and to avoid the spreading of the disease.

As Americans we have set our faces definitely against all persecution. We hold that no man has the right to be a master over any other men, that all men are created equal, and entitled to equal rights and opportunities. This is our faith as a people. This is our credo as a nation.

Therein lies the proof of the sincerity of our position as a people and as a nation. It is persecution which we hate and which we mean to destroy. We know that there is no safety for our democratic institutions — nay, even for our republic itself — in a world in which persecution is allowed to flourish — that the protection of the weak is the self-preservation of the strong, and that as our President has said, "The practice of brotherhood we, as Americans, need more than armaments and armies to make safe our democracy."

It is persecution that we hate and fight — and united in this common cause, we will destroy it, that all men may be free.

Social Security Is Coming... Piecemeal

By BEN PAQUIN, President, Ottawa Typographical Union No. 102

In last year's issue of the Labor Year Book, an article by this writer said that social security must come. It is gratifying to see that two features of social insurance have been studied at the Law Factory on the Hill.

Things are moving fast in an attempt to prepare the country for the after-war. That may be the reason why health insurance and family allowances plans are not perfect. Yet they should be as sound as possible for what is the use of building without solid foundations?

Now, health insurance propositions advanced so far have a lot of good but they are sure to be a heavy burden on families if the contributions asked for are to be on a basis of individuals. Family allowances, from Labor's point of view, are to be distributed at the wrong time.

And what about pensions? Are we at last going to get that all-important cog in the wheel of social security?

To the writer, if social security features are to be on a contributory basis, far better it would be if contributions be on a percentage of earnings for all phases of social insurance. We would thus have a

stabilizer in the economic life of individuals and families who could rely on an income not subject to sudden crippling demands for health services. Especially would that be real in the case of families. Likewise, the economic life of the nation would also be stabilized with more constant purchasing power through benefits paid.

Social security insurance should aim to avoid unemployment benefits as far as possible and pensions, as well as aid to youth from secondary school on to graduation, would go a long way towards that important goal.

Workers want work and not unemployment benefits or relief. They want social security through a sensible system of protection to that end. Pensions are a rational way to provide for those in declining years at the same time clearing the labor market for those wanting work. Likewise, aid to youth attending school beyond primary grades would prevent inflation in the number of waiting hands. In other words, workers want a system of social security that will constitute an economic buttress taking away the fear of want.

Board of Conciliation For Aircraft

Honourable Humphrey Mitchell, Minister of Labor, last Saturday announced that a Board of Conciliation had been established under the provisions of the Wartime Labour Relations Regulations to deal with a dispute between Fairchild Aircraft, Limited, Noorduyn Aviation, Limited, and Canadian Vickers Limited (Aircraft Division), Montreal, P. Q., and their employees, members of Lodge 712, International Association of Machinists.

The dispute arose out of the Union's request for changes in the agreement relating to merit increases, the seniority clause and maintenance of membership. The personnel of the Board is as follows:

Honourable Mr. Justice Oscar Boulanger, Quebec, P. Q., Chairman, appointed by the Minister of Labour in the absence of a joint recommendation of the other two members of the Board; Messrs. D. A. Paterson, Montreal, P. Q., and Drummond Wren, Toronto, Ontario, appointed on the nomination of the employer and employees respectively.

Hint to Statesmen

You can win your argument but lose your man.

Election Warning

Where there's smear there's fear.
People who sling mud lose ground.
No amount of cleverness adds up to greatness. Talent is no substitute for character.

LABOUR DAY MESSAGE

By J. A. D'AOUST, Fourth Vice-President of the International Brotherhood of Paper Makers

(While this message was written as a Labor Day Message we feel that it would interest our readers to reproduce it this week.)

The celebration of Labour Day bring upon us the fifth year of war, with all the trials and tribulations for the members of the Armed Forces. Those that have remained on the home front have done their part by accepting all the sacrifice of war-time economy and will continue on until Victory comes to the Allied Nations. Fortunately for us, the war is nearing its end and victory seems to be near, however, our next problem will be a "challenge of the peace".

Now that we have met the challenge of total war in this country, it is only part of the story of the present and the future. Ahead lies new problems in industrial and Labour relations. Just as we have had to meet the challenge of war, we shall have to meet the challenge of peace. Although the challenge may not be so sudden, it will be hardly less far — reaching — and no less important for us to meet.

In our wartime economy, the working people have acted through government to protect and promote the general welfare in many fields of industrial and Labour Relations. We have now seen how the need for our governments to act had developed out of the changes in our economy over the past centuries. We have seen, too, that the reasons why and the ways in which we have acted have come out of, and indeed become a part of the democratic traditions.

One element in that traditions is our belief in democratic government based on the will of the people expressed through representatives of our own choosing. Through our representatives, we make laws defining the rights and duties of everyone within the nation. What rights and duties we shall regulate by law is (as we have in the record of our action to control industrial and labour relations in the past) determined by their bearing on the general welfare. They become a matter of public concern when the actions of private individuals and groups, including workers and employers, affect the whole community. We believe that what shall be defined as questions of public concern can be best determined by the consent of the governed. When we give power to our representatives to act for us, the people, we retain the right to direct them in their use of the powers which we have granted to them. In the last analysis, we, the people, determine the line between private action and public policy.

A second element in the democratic tradition is our belief that the best way to achieve the general welfare in economic terms is to maintain our system of free enterprise. There have been many changes in the last centuries in the way our economy works. As it has developed toward its present urban-industrial pattern, the relations of employers and workers have become increasingly important tests of the justice and efficiency of our free-enterprise system.

Within that system, we continue to believe, however, that both justice and efficiency can best be achieved by allowing the greatest possible freedom to men and women. We believe, further, that by far the best way to adjust conflicting interests is to induce those who think their interests conflict to try to settle their own differences. The general welfare in economic terms will, we think, be most certainly secured by recalling to private individuals and groups their community responsibility. We believe this because we are convinced that duties as well as rights, obligations as well as interests, are deeply rooted in the democratic tradition of free government and free-enterprise.

This tradition is being challenged today by competing ideas about government and alternative systems. Those who deny the principles of democracy in government and in the economy believe that rights belong only to the leaders of government or of industry. The people have only a duty to obey. The interests of the leaders are the obligations of the followers. Freedom exists only for those on top in government or industry. Those who do not possess power, or do not seize it for themselves, have no voice or choice in government or in the choice and conduct of their daily work.

These ideas are being promoted by the leaders of more than one nation — by war itself — as challenges to the democratic tradition, to our way of living and working together. They must be met in the peace which lies ahead if our system of free government and of free enterprise is to endure. They must be met especially in the field of industrial and labour relations for these relations are a major test in free enterprise and ultimately of free government itself. What are the rights and responsibilities of employers and workers in this process and what role does government have in meeting this challenge of the future?

The rights and obligations of employers in all worker — employer relationships should be commensurate with the rights and obligations of the workers. Thus, the democratic tradition as to a balance of rights and responsibilities in industrial and labour relations is framed for us today — and to-morrow.

The chief function of government, in dealing with workers — employer relationship, should be to promote goodwill, to encourage cooperation and, where resort is made to intervention, to be impartial and just, demanding obedience to all law by both parties concerned.

Pronostics d'automne BEAU et FRAIS

CHICS PALETOTS

Coupe impeccable! Riches tissus! Voilà ce qui donne du chic à ces paletots d'automne que viennent de nous livrer nos tailleurs expérimentés. Vous avez un choix magnifique (actuellement) dans les tweeds Donegal gris, le drap velours brun ou coco ainsi que le fleecé gris ou brun. Collet militaire et devant à braguette ("fly front") dans les
\$27.95 et **\$29.50**
 tailles 33 à 42

VIVE LA GABARDINE

En effet! La gabardine vous assure une durée remarquable, se tient à merveille et ne demande pas de soins extraordinaires. Chaud et légère à la fois, elle est de plus en plus en demande. Il nous est agréable de vous en offrir un choix dans les teintes les plus en vogue, dans des styles à collet tailleur ou militaire, épaules carrées ou manches raglan.
\$27.50 à **\$45**
 Tailles 33 à 44 à prix variés



COMPLETS D'AFFAIRES

Ils sont réellement d'affaires, ces superbes complets en beau tweed tout laine ou en jolis worsteds rayés, gris, bleus ou bruns. Provenant des tailleurs Fashion Craft et d'autres aussi connus et renommés, leur coupe est sobre et distinguée,
\$24.50 à **\$50**
 sinon exclusive. Tailles 34 à 44

IMPERMEABLES "VICTOIRE"

L'ingéniosité de nos tisserands nous a donné ce nouveau tissu, beaucoup plus pratique que le caoutchouc qui avait l'inconvénient de durcir à la longue et de garder l'humidité du corps. C'est un tissu de coton égyptien fini gabardine ou une cravenette spécialement traités contre la pluie. Teinte beige, modèle militaire ou raglan, tailles
\$13.50 à **\$29.50**
 32 à 44

CHAPEAUX "MORGAN"

La marque fameuse qui vous assure une coiffure dont vous pouvez être orgueilleux. Beau feutre en duvet de fourrure dans les teintes les plus nouvelles de gris, beige, brun, bleu ou vert. Bords étroits ou larges, piqués ou unis, genre baissé en avant ou relevé tout le tour. Pointures
\$6.00 et **\$7.50**
 6 1/2 à 7 1/2

CHEMISES TISSEES

Inutile de vous rappeler la durée exceptionnelle de ces chemises tissées d'un travers à l'autre. Ces fines rayures bleues, brunes ou grises dureront tant que la chemise sera mettable.
\$3.00
 Collets "fused" qui ont du corps. Encolures 13 1/2 à 16

JOLIES CRAVATES

Ce sont des cravates que "même une femme trouve jolies"! Ce sont des importations de soie ou soie et laine, taillées par les experts de Forsyth, Tooke et Currie. Les dessins sont sobres, délicats, mais aux couleurs nettes et attrayantes.
\$1.00 à **\$3.00**
 Vous en avez le choix de

NOUVELLES HEURES
 DE 9 A.M. A 6 P.M.
 TOUS LES JOURS
 EXCEPTE LE VENDREDI
 JUSQU'A 9 P.M.
 ET LE SAMEDI JUSQU'A
 10 P.M.

MESSIER *Limitée*

J.-E. CADIEUX, président

J.-C. AUBRY, secrétaire-trésorier

"LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL"

MERCERIE ET
 CONFECTION
 POUR HOMMES
 REZ-DE-CHAUSSEE